

331. Fil de laine ou de laine peignée lorsqu'il est tordu, teint et fini, et importé par les fabricants de milleret ou soutache, cordonnet, glands et franges, pour servir à la fabrication de ces articles seulement dans leurs propres fabriques.
332. Chlorate de potasse en cristaux, lorsqu'il est importé pour fins de fabrication seulement.
333. Plantes de fleuristes, savoir :—Palmiers, orchidées, azalées, cactus, et bulbes de fleurs de toutes sortes.
489. Saumon saumuré ou salé . . . . . 1c. p. lb.
490. Tout autre poisson saumuré ou salé, en barils . . . . . 1c. p. lb.
-